

Procès-verbal du Conseil d'administration du 6 octobre 2023

- **Présent(e)s** : Pascale Jean dit Berthelot (DSNE), Yves Le Quellec (FNE85), Luce Martin, F-M. Pellerin, Estelle Rodon.
- **Pouvoir(s)** : Non.

Le vendredi 6 octobre 2023, le Conseil d'administration de la Coordination pour la défense du Marais Poitevin s'est réuni en présentiel et en visioconférence sur convocation de la présidente. Le CA était présidé par Mme Luce Martin, présidente. Le quorum était atteint (1/3). Pas de délibération prévue. La séance a commencé à 20h40.

L'ordre du jour a été rappelé par la présidente :

- Infos des associations
- Temps des instances (calendrier)
- PTGE Curé et Autise (information)
- Projet de contournement de Marans (information)
- Rencontre Comité de bassin Loire-Bretagne du 4 septembre (information/débat)
- Travaux de drainage illégaux : audience mi-novembre (information)
- Questions diverses

Tous les points à l'ordre du jour ont été abordés. La séance a été levée à 23h20.

A Niort, le 22/10/2023

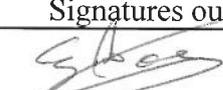
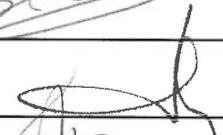
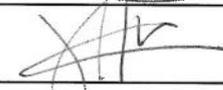
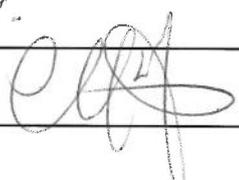
La présidente, Luce Martin



Feuille d'émargement

Réunion : Conseil Administration..

Date : 6/10/23

Nom, Prénom	Nom Association membres	Signatures ou Pouvoirs
RODON Estelle	CDMP	
Le Duellier Yves	CDMP	
PELLERIN F.M.	C. DMP	
Jean-Dit Berthelot Pascale	DSNE	visé.
Ruce MARTIN	CDMP	

La feuille d'émargement est certifiée exacte

A .B.ENEI le ..6/10/23

La Président de séance (éventuellement le Secrétaire)

Signature